

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
du **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020**

Présents : Mmes Evelyne MAITRE, Bernadette ZYGMUNT (arrivée à 19h40), Marie DULAU (arrivée à 20h40) MM, Patrick BOUDOUX, Alain BOURREAU, Julien BRANDT, Bernard LECHAT, Till MEYER, Serge MOREAU, Patrick PERRIN, Olivier SCHRANZ.

Mme Evelyne MAITRE est nommée secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 19H30.

Validation par tous les conseillers du compte rendu du Conseil Municipal du 27 Juillet 2020.

➤ **Ajout d'une délibération : Tarifs des Régies- Saison 2021.**

Le Maire expose au Conseil Municipal les modifications de tarifs envisagées pour la saison prochaine, à savoir :

Abbaye :

Audio-guide : 3 cours + église : nouveau tarif 5 € /pers

Groupe adultes (minimum 15 personnes) :

- visite guidée : nouveau tarif 7€ /pers
- logis abbatial : visite suspendue pour l'instant

Grottes :

Groupe adultes : nouveau tarif 8 € /pers

Pour l'Abbaye et les Grottes le tarif étudiant proposé n'est pas retenu pour 2021.

Passeport Grottes/Abbaye + logis :

Adultes : nouveau tarif 15 € /pers

Groupe adultes (minimum 15 personnes) : 11,50 €/pers

Camping

Camping-cariste : 2 adultes+1 camping-car (inclus vidange -reprise d'eau -accès aux sanitaires-douches),

- sans électricité : nouveau tarif 17 €/nuit
- avec électricité : nouveau tarif 19 €/nuit

Douche:

Pour les personnes extérieures au camping (ex. randonneurs) possibilité de prendre une douche individuelle moyennant la somme de 3 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les modifications de tarifs demandées

Pour : 10

➤ **Commission SPR (Site Patrimonial Remarquable) : nomination des délégués.**

En vue de la création de la nouvelle entité SPR (ex AVAP) il convient de nommer de nouveaux délégués.

Ont été retenus :

Membre de droit : Serge MOREAU, Maire, Président de la Commission

Titulaires :

Giulio BALDUINI
Patrick BOUDOUX
Evelyne MAITRE
Till MEYER

Bernard LECHAT
Patrick PERRIN
Jean KUBLER
Emmanuel BEFFY

Suppléants :

Julien BRANDT
Bernadette ZYGMUNT

Le Conseil Municipal, après délibération valide la liste ci-dessus.

Pour : 10

➤ **Carte Jeune 2020/2021.**

Montant de la Carte Jeune : 7 €

Le Conseil Municipal offre aux jeunes de la commune âgés de 0 à 25 ans inclus, la gratuité de la Carte jeune.

Pour : 10

➤ **Mise à jour des commissions.**

• **Commission finances et tourisme :**

M. DATY a émis le souhait d'intégrer les Commissions Finances et Tourisme. Sa candidature est acceptée

• **Commission Révision des listes électorales :**

Commune : Ont été nommés

Titulaire : Bernard LECHAT Suppléant : Olivier SCHRANZ

Préfecture : Sont proposés

Titulaire : Claude PELLETIER Suppléant : Martine PERRET

TGI : Sont proposés

Titulaire : Jean KUBLER Suppléant : Nathalie LAROCHE

• **SICTOM :**

Ont été nommés :

Titulaire : Patrick PERRIN Suppléant : Serge MOREAU

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les nominations ci-dessus.

Pour : 10

• **Commission des impôts :**

En plus du Maire, membre de droit, une liste de 24 personnes doit être proposée à la Préfecture qui en retiendra 12. 11 personnes sont déjà inscrites. Un appel à candidature sera fait.

➤ **Délégation du Maire pour encaissement des chèques.**

Afin de simplifier les procédures, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à encaisser tous les chèques de remboursement divers, émis au nom de la Commune de Baume les Messieurs.

En cas d'empêchement, le Maire pourra charger les trois adjoints (dans l'ordre du tableau) d'encaisser, en son nom, les chèques de remboursements divers, conformément à la présente délibération

Pour : 10

➤ **Travaux Mairie : Fenêtres et volets :**

Bâtiment de la Mairie : le Maire propose le changement des fenêtres simple vitrage et des volets défectueux.

Un premier devis reçu fait état d'un montant de 31 208 € HT pour les fenêtres et de 16 238 € HT pour les volets.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur les travaux et autorise le Maire à demander des devis complémentaires.

Pour : 10

➤ **Travaux Passerelle des Grottes :**

Suite à un arrêté de la Préfecture reçu le 17 Août dernier, il est demandé à la Commune de sécuriser la falaise au-dessus des Grottes et d'opérer un suivi écologique des chauves-souris par un écologue.

Le Maire informe le Conseil Municipal des devis qu'il a retenu compte tenu des délais très courts que nous avons, la purge de la falaise devant s'effectuer avant le démarrage du chantier prévu le 5 octobre prochain :

Sécurisation de la falaise par purge manuelle : montant *14 980,00 HT*

Suivi des chiroptères en phase chantier : Montant *20 900 HT*

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte les devis proposés et autorise le Maire à solliciter des subventions

Pour : 10

➤ **ECLA : Nomination d'un référent à l'ambroisie.**

Le Conseil Municipal entérine, après délibération, la candidature de M. BOUDOUX.

Pour : 10

➤ **ECLA : Nomination d'un délégué à la Commission impôts directs.**

Le Conseil Municipal entérine, après délibération, la candidature de Mme Evelyne MAITRE

Pour : 10

➤ **Ouverture et fermeture de l'Abbatiale.**

En remplacement de Mme Monique MANDRILLON, M. Daniel BOUDOUX accepte de procéder à l'ouverture et la fermeture de l'Abbatiale.

L'indemnité pour le gardiennage des églises communales, fixée par la Préfecture et s'élève à 479,76 € /an.

Après délibération, le Conseil Municipal, entérine la candidature de M. Daniel BOUDOUX.

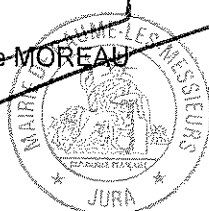
Pour : 10

➤ **Questions diverses :**

- Le Maire propose de faire un emprunt d'environ 300.000 € compte tenu des suppléments de travaux engendrés par la passerelle des Grottes (purge et écologie) et des travaux envisagés sur la commune (fenêtres et volets Mairie- WC public...). Accord lui est donné pour contacter différentes banques.
- L'Association « Les Chemins de Cluny » qui propose des randonnées notamment en direction de Baume les Messieurs, souhaite un référent sur la Commune.
M. Jean NOIR accepte d'en être le référent avec M. Jacques VALLET en suppléant.
- Gîtes : il est rappelé que la déclaration en Mairie est obligatoire. A ce jour trois gîtes ne seraient pas déclarés. Un courrier de rappel va être adressé aux propriétaires.
Il sera également demandé à tous les propriétaires de gîtes de mentionner sur les sites de location que, si les chiens sont admis, ils doivent être impérativement attachés ou tenus en laisse.
- Le Conseil Municipal souhaite remettre en état les toilettes se trouvant vers la Tour de Justice et les rendre publiques.
- Congés et heures supplémentaires du personnel communal :
M. Patrick PERRIN rappelle que les heures supplémentaires et les congés ne seront pris en compte qu'après une demande préalable et validée par lui-même ou le Maire.
- Le Maire informe qu'une délégation d'AXA et de la Fondation du Patrimoine seront à Baume les Messieurs le 17 Octobre prochain pour la remise officielle du chèque de 100.000 euros offert par AXA pour la restauration des toitures de l'Abbaye.
- Une équipe de tournage est venue dernièrement faire des repérages pour le tournage d'un film à Baume les Messieurs durant les mois d'Avril et Mai 2021. Ce tournage nécessiterait la venue d'une soixantaine de personnes pendant plusieurs jours.
- Rivière : Patrick BOUDOUX signale la chute d'arbres dans la rivière au niveau des propriétés de Mme SIEGFRIED et de M. HAUSSER. Rendez-vous a été pris avec la Police de l'eau pour étudier les possibilités d'évacuation de ces arbres dont certains sont assez imposants.
- Affouage : Bernard LECHAT demande un affichage pour les inscriptions des affouagistes avant le 10 Octobre prochain.
- Défibillateur : une formation devrait avoir lieu le 12 Octobre prochain. La date, l'heure et le nombre de personnes admises seront confirmés ultérieurement. Il sera demandé, si éventuellement, une formation de premier secours peut être ajoutée au programme.
- M. Till MEYER, souhaite qu'en fin de conseil on reprenne quelques points évoqués lors du précédent conseil municipal pour en connaître le suivi.

Clôture de la séance à 21h

Le MAIRE, Serge MOREAU



La secrétaire de séance, Evelyne MAITRE

